

Décision

Générale

colonial

Décision n° 50-223-1915 Mouvements

n° 50-223-1915

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

18 mai 1915

Numéro JO

n° 223 du 31/05/1915

Date du numéro

31 mai 1915

TEXTE INTÉGRAL

A été licencié pour inconduite et rayé des contrôles de la Brigade à compter du 112 Mai 11114: le garde de 2ème classe Abdou Aly mle 701; le garde de 2ème classe Alaoui Ibeny Mohamed en congé de trois mois sans solde à à compter du 1er Février 1915, ont été placés, sur leur demande, en congé, valable jusqu'à leur libération, à compter du 1er Mai 1915.